

LE MAIRE DE MONT-SAXONNEX

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière modifié par les arrêtés subséquents ;

Vu le Code de la Route ;

Vu la demande du Comité d'Animation de Mont-Saxonnex, représenté par son Président, M. Didier COTTEREAU sollicitant l'autorisation d'organiser les concours de pétanque tous les vendredis du 6 juin jusqu'au 5 septembre 2025 inclus ainsi que le lundi 14 juillet 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité et permettre l'organisation des concours de pétanque ;

ARRÊTÉ

Article 1 : La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits sur le parking de la Mouille **tous les vendredis du 6 juin au 5 septembre 2025 inclus de 18h00 à 01h00 le lendemain.**

La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits sur le parking de la Mouille **le lundi 14 juillet 2025 de 18h00 à 01h00 le lendemain.**

Article 2 : La signalisation sera mise en place et entretenue par les organisateurs de la manifestation et sera conforme à la réglementation en vigueur.

Ces mesures ne s'appliquent pas aux véhicules de police, de gendarmerie, de secours, et de lutte contre l'incendie.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

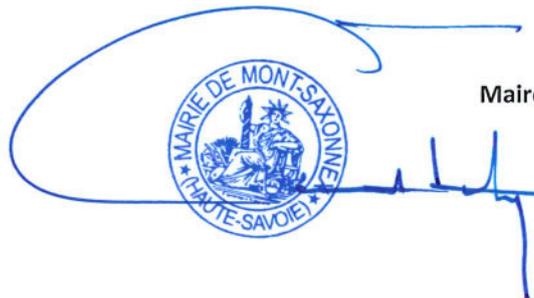
Article 4 : Madame la secrétaire de mairie est chargée, pour ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Président du Comité d'animation ;
- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Marignier ;
- Monsieur le Chef du centre de secours de Cluses.

Fait à Mont-Saxonnex, le 13 mai 2025

Frédéric CAUL-FUTY,

Maire de Mont-Saxonnex

The image shows the official seal of the Municipality of Mont-Saxonnex, Haute-Savoie, which is a circular emblem containing a landscape scene with a church and a tree. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Frédéric Caul-Futy'. A blue line connects the signature to the name 'Frédéric CAUL-FUTY' printed above it.